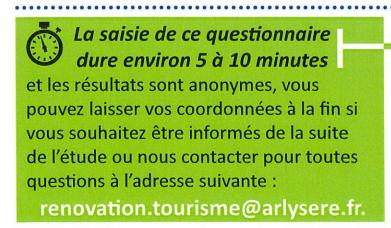


Nous avons besoin de vous!

Les enjeux écologiques et économiques actuels et les nouvelles envies des clientèles nous poussent à REPENSER L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE qui doit répondre à certaines attentes, d'un point de vue touristique mais aussi en matière énergétique. La loi sur le logement permanent a évolué en 2022 et bien qu'il n'y ait pas encore d'obligation légale concernant le logement touristique, il

est intéressant d'acquérir des données pour mieux anticiper les éventuels changements à venir.

Le but de cette enquête est de mieux connaître les propriétaires de résidences secondaires et hébergement touristique du territoire, leurs biens et leurs habitudes pour réfléchir à une démarche et des actions en matière de rénovation énergétique.



www.arlysere.fr



Merci pour votre collaboration!